



No.	1/2
N°	AL-98-03
Date	1998-08-17

## SERVICE DIFFICULTY ALERT

This Service Difficulty Alert brings to your attention a potential hazard identified by the Service Difficulty Reporting Program.

This Alert is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

### CESSNA 550

#### FAILURE OF DEFOG BLOWER MOTOR

Premature failure of defog blower motors is an ongoing problem with Cessna 550 aircraft. The Service Difficulty Report (SDR) database contains reports of nine failures, with most failures occurring during flight.

When the motor seizes, smoke enters the cockpit through the windshield defog ducts. In at least five reported incidents, the flightcrew declared an emergency and diverted to the nearest suitable airfield.

Although the same blower motor is used in the Cessna 560 aircraft, no failures have been reported for this model.

The blower motor that is failing (P/N 5703-3) does not incorporate a thermal cutout switch and the circuit breaker may not pop when the motor overheats.

A modified blower motor (P/N 5703-4), which incorporates a thermal cutout switch, is available from Cessna and is listed in the Cessna Illustrated Parts Catalogues (IPC) for the Cessna 550 and 560 aircraft. Blower motors returned for overhaul are updated with the thermal switch. However, since the incorporation of the thermal switch must be carried out by the manufacturer, no service bulletin (SB) has been issued and most operators are not aware of the additional safety feature of the modified blower motor.

Failure of these blower motors is a significant safety issue. Transport Canada recommends that operators of Cessna 550 aircraft make arrangements to install modified blower motors (P/N 5703-4) at the next convenient maintenance opportunity.

For further information contact a Transport Canada Centre, or Mr. Ian McLellan, Continuing Change Management Centre, at Transport Canada, 3951, rue de l'Industrie, Ottawa, Ontario, K1A 0G5, Canada. Telephone (613) 952-4362, ext. 2400 (facsimile required), (613) 996-9178 or e-mail: [mclelli@tc.gc.ca](mailto:mclelli@tc.gc.ca).

## ALERTE AUX DIFFICULTÉS EN SERVICE

Cette Alerte aux difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur une condition possiblement hasardeuse qui a été révélée par le Programme de rapports de difficultés en service.

Cette Alerte est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

### CESSNA 550

#### DÉFAILLANCE DU MOTEUR DU VENTILATEUR DE DÉSEMBUAGE

La défaillance prématurée du moteur du ventilateur de désembuage du Cessna 550 est un problème qui revient régulièrement. La base de données des rapports de difficultés en service (RDS) contient neuf défaillances de cette nature, la plupart étant survenues en vol.

Lorsque le moteur grippe, de la fumée entre dans le poste de pilotage en empruntant les conduits servant au désembuage du pare-brise. Dans au moins cinq incidents signalés, l'équipage de conduite a déclaré une situation d'urgence et a dû se dérouter vers l'aéroport le plus proche capable de recevoir l'avion.

Bien que le même moteur de ventilateur soit monté dans le Cessna 560, aucune défaillance n'a été signalé pour ce modèle d'avion.

Le moteur de ventilateur défaillant (réf. 5703-3) ne possède pas de coupe-circuit thermique, et il se peut que le disjoncteur ne s'ouvre pas lorsque le moteur surchauffe.

Un moteur de ventilateur modifié (réf. 5703-4) comprenant un coupe-circuit thermique est disponible auprès de Cessna et figure dans la nomenclature des pièces de l'avionneur pour les Cessna 550 et 560. Les moteurs de ventilateur envoyés en révision font l'objet d'une mise à niveau grâce à l'ajout du coupe-circuit thermique. Toutefois, comme cette modification doit être effectuée par l'avionneur, aucun bulletin de service (BS) n'a été publié, si bien que la plupart des exploitants ne sont pas au courant de ce dispositif de sécurité supplémentaire qui équipe le moteur de ventilateur modifié.

La défaillance de ces moteurs de ventilateur est une importante question de sécurité. Par conséquent, Transports Canada recommande aux exploitants de Cessna 550 de prendre les dispositions nécessaires afin de faire monter des moteurs de ventilateur modifiés (réf. 5703-4) dès que les travaux de maintenance s'y prêteront.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un Centre de Transport Canada ou M. Ian McLellan, Centre de gestion des changements, à Transport Canada, 3951, rue de l'Industrie, Ottawa, Ontario, K1A 0G5, Canada. Téléphone (613) 952-4362, ext. 2400 (facsimile requis), (613) 996-9178 ou courriel: [mclelli@tc.gc.ca](mailto:mclelli@tc.gc.ca).



M.J. Martin  
Acting Chief, Continuing Airworthiness  
Chef intérimaire, Maintien de la navigabilité aérienne